

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Tous les avantages  
recherchés par nos ancêtres

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3240 titres à ce jour. « Le territoire sur lequel s'élève Romilly présente tous les avantages recherchés par nos ancêtres pour leur installation : cours d'eau nombreux et très poissonneux ; riches pâturages pour l'alimentation des bestiaux ; vastes terrains boisés propres au panage ; situation rapprochée d'un grand fleuve, seule voie alors réellement appropriée aux relations commerciales des différentes peuplades de la Gaule. Il ne serait donc pas étonnant qu'il ait été habité dès les temps les plus anciens. Si l'on admet que Romilly ait existé à l'époque gauloise, il ne faut pas se représenter sa population agglomérée



mérée comme elle l'est aujourd'hui. Le sol, alors propriété collective, appartenait à la tribu toute entière, sauf quelques parcelles, équivalentes à l'*heredium* romain, sur lesquelles s'élevaient les demeures de chaque habitant. Le surplus, composant le domaine public, était affecté pour partie à la jouissance commune ; c'étaient les *usages* ou *biens usagers*, dont le plus grand nombre resta la propriété des communautés jusqu'à la Révolution de 1789, et que certaines communes possèdent encore aujourd'hui. »

Bientôt réédité

## Étude historique sur Romilly-sur-Seine

par Louis Le Clert

Jean Jaurès vint inaugurer son hôpital

Situé dans la plaine de la Champagne et sur l'axe de la Seine, traditionnelle voie de passage, le territoire fut occupé précocement et a été le témoin des grands événements de l'histoire : l'invasion des Normands, la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion, l'invasion des Autrichiens en 1814 et celle des Prussiens en 1870. Durant la Première Guerre mondiale, Joffre y tint son quartier général du 26 septembre au 29 novembre 1914 et une base aérienne y fut créée. Le char Romilly, juché sur un tertre rue Jean Jaurès, fut le premier à entrer dans Paris, lors de sa libération

en août 1944. De l'ancienne église qui datait du XVI<sup>e</sup> siècle et qui fut détruite pour cause de délabrement, il ne reste que les vitraux, les cloches et l'orgue qui ont été restaurés et intégrés à la nouvelle église Saint-Martin dont la construction débutée en 1903 ne fut achevée qu'en 1971, avec l'installation d'un clocher en bois, puis en béton. L'abbaye de Scellières, fondée au XII<sup>e</sup> siècle, dont le prieur fut le neveu de Voltaire, a accueilli pendant quelques années la dépouille du grand homme, avant son transfert au Panthéon en 1791. Le cœur de cette ville industrielle bat au rythme des luttes sociales et des crises du textile. Henri Millet fut le premier maire ouvrier de France et Jean Jaurès vint inaugurer son hôpital.

### Le château de Saint-Jacques et le château de Nicey

Cette étude commence avec l'étymologie du nom de Romilly, la découverte faite par M. Mérenda sur le monticule des Hauts-Buissons et celle d'un cimetière gallo-romain au pied des Hauts-Buissons. Elle se poursuit avec la topographie : la nature du sol, la répartition des diverses cultures sur le sol de la commune, les matériaux employés dans les constructions, l'étendue du territoire, la distance des principaux sièges administratifs, les chemins, les chemins de fer, les cours d'eau, la population, les biens communaux et les vaches mises par l'État à la disposition des habitants. L'auteur évoque le commerce et l'industrie, avec la tuilerie notamment, avant de présenter les monuments : l'église, les anciens châteaux (le château de Romilly, le château de Saint-Jacques et le château de Nicey ou le Châtel) et l'hôtel de ville. Louis Le Clert étudie ensuite la statistique religieuse, avec la paroisse et quelques curés, les dîmes, le prieur ; puis la fondation charitable, avec le *pain de Pâques* ; l'institution moralisatrice, avec les rosières ; la statistique administrative avec les archives municipales, l'instruction publique et les bibliothèques. Il raconte l'histoire du village, avec le général comte Partouneaux ; les quelques fiefs ayant existé à Romilly (le fief de Renaugis et le fief de Bonnefâche) ; les seigneurs de Romilly ; les seigneurs et le fief de La Tour, avec la maison Raguier ; la seigneurie et le fief du Chastel avec la maison de Nicey, M. Duret, M. Perrault de Montrevost, la maison Girard, la maison de Coetlogon, la maison Richard, M. et Mme Baulny et la famille Worms. Trois pièces justificatives complètent l'ouvrage : le testament de Hugues de Romilly ; l'aveu et le dénombrement de Gerard de Los ; des extraits de l'aveu et du dénombrement du château de la Tour, à Romilly, appartenant à Mme Charlotte de Lantages.

**MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE**  
**UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3240 TITRES**

30 TITRES SUR  
L'AUBE

Renseignements au  
**03 23 20 32 19**

# ÉTUDE HISTORIQUE SUR ROMILLY-SUR-SEINE

Le plus ancien seigneur de Romilly connu se nommait Hugues I<sup>er</sup>. Un grave conflit l'opposa au prieur de Saint-Sépulcre au point qu'il fut excommunié avec son épouse Élisabeth la Rousse. Saint Bernard dont l'influence était alors considérable, obtint que la sentence soit levée en 1163. Pour témoigner sa reconnaissance, le couple fit venir sur son domaine de Romilly quelques moines de l'abbaye cistercienne de Jouy, jetant ainsi en 1167 les premiers fondements de l'abbaye de Scellières. Tandis qu'Hugues I<sup>er</sup> accompagnait Henri II, comte de Champagne, en croisade, sa seconde épouse, Alix, fit l'abandon des revenus nécessaires à la fondation du *pain de Pâques*, œuvre humanitaire qui avait pour vocation d'assurer la nourriture aux habitants le jour de Pâques. En abolissant les dîmes, la Révolution mit fin à cette redevance qui incombait depuis l'année 1194 au seigneur et au prieur de Romilly. La cité semble avoir possédé un château dès les origines de la féodalité, mais la lutte qui opposa les Armagnacs et les Bourguignons et qui désola le territoire dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle aurait pu lui être fatale. En 1483, il était en ruines et ses fossés se trouvaient presque comblés en divers endroits, si bien que ses nouveaux possesseurs, Louis Raguier, évêque de Troyes et son neveu, Dreux, sollicitèrent l'autorisation royale de relever la forteresse. En 1589, elle était occupée par les Ligueurs et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, elle était constituée de deux ensembles situés l'un près de l'autre : le château de Saint-Jacques et le château de Nicey. Puis, après avoir acquis le domaine en 1729, M. de Coetlogon fit édifier un château moderne entouré de jardins, d'eaux vives et de prairies. Tout au long de son histoire, à cause de sa situation rapprochée de la Seine, le village fut exposé aux passages de nombreuses troupes. Après avoir subi les ravages des Huns, puis des Anglais lors de la guerre de Cent Ans et enfin des Huguenots, Romilly joua un rôle actif pendant les guerres qui illustrèrent les premières années du règne de Louis XIII. C'est dans cette bourgade que se réunirent, en 1616, les troupes destinées à mettre le siège devant Méry, alors occupé par une garnison que le prince de Condé y avait placée pour inquiéter la contrée et entraver le commerce entre Troyes et Paris. En 1814, les habitants virent passer les troupes de Napoléon battant en retraite sur Nogent. Elles étaient suivies des soldats du général Schwartzemberg qui pillèrent et saccagèrent Romilly et brûlèrent le château de Pont-sur-Seine qui appartenait à la mère de l'Empereur.

Réédition du livre intitulé *Étude historique sur Romilly-sur-Seine*, paru en 1898.

Réf. 1704-3252. Format : 14 x 20. 118 pages. Prix : 16,05 € Parution : août 2013.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous  
XXXXXXXX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
www.histoire-locale.fr

*Bulletin  
de  
souscription*

**Le Livre d'histoire**

à retourner à : 17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution Août 2013  
1704-3252

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

## JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres  
du n° situé au verso de  
votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire):

Date: ..../..../201..

Je commande « **ÉTUDE HISTORIQUE SUR ROMILLY-SUR-SEINE** » :

ex. au prix de **16,05 €** .....

**FRAIS DE PORT** : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 € .....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2013 (394 pages)

- 3 201 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais) .....

Fait à ....., le .....

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.